

Madame, Monsieur,

Vous nous avez interpellé sur notre politique en terme de politique sportive et d'éducation par le sport. Vous trouverez ci-après nos réponses à vos 4 questions.

- L'intégration systématique des enseignants d'EPS est une évidence pour nous. L'accès à la pratique sportive ou physique pour toutes et tous passe par l'adaptation des équipements aux différentes pratiques sportives et par la consultation de tous les encadrants et professionnels de ces pratiques. Trop souvent les projets d'installations avancent dans le dialogue entre clubs sportifs et élus et amènent des déceptions à l'usage. Le conseil général subventionnera les équipements sportifs dont le projet est mené dans la consultation de tous les professionnels des pratiques sportives.

- La course d'orientation répond aujourd'hui à l'exigence d'ouverture des pratiques sportives des programmes de l'Education Nationale. Pratique de pleine nature, pratique demandée par les filles comme les garçons, pratique autonome dans certaines formes, elle est encouragée et correspond à un investissement de moindre coût pour les collectivités locales. Nous appuierons la création de ces parcours et convaincrons les élus parfois réticents à aménager leurs parcs et jardins.

- Le savoir nager est au programme de notre école. Celle-ci doit donc permettre l'accès à la pratique de la natation dans des conditions favorables aux apprentissages. Aujourd'hui la pression pour accéder aux piscines est telle que ces conditions ne sont parfois pas réunies sur le territoire. On voit ainsi fleurir des structures privées d'enseignement de la natation en périphérie de Rennes. Le savoir nager comme savoir émancipateur, culturel, et surtout sécurisant doit rester une priorité de l'école. Pour cela nous serons favorables à de nouveaux projets ou à des rénovations/agrandissements de bassins existants. Et ce près des quartiers qui en ont besoin, la fermeture de la piscine de Villejean est une erreur.

- Comme pour les piscines, la construction de gymnases nous paraît intéressante pour permettre la pratique de tous. Oui la création d'un nouveau collège amène à considérer l'accès à un gymnase. Nous y tenons et y serons attentifs. Mais nous souhaitons porter quelques éléments au débat. La construction et l'artificialisation de terres agricoles posent des problèmes écologiques importants sur les plans climatiques, agricoles et alimentaires. Enfin la baisse de natalité des années 2010 amène une baisse de pression sur les collèges dans quelques années, surtout hors de la métropole rennaise. Nous tiendrons donc nos objectifs de pratique pour toutes et tous, de lutte contre les urgences environnementales et d'équilibre territorial. Voilà pourquoi nous appuierons les pratiques sportives hors des gymnases, nous viserons en premier lieu les rénovations et agrandissements de l'existant et nous appuierons les projets communaux répondant à une logique d'aménagement du territoire et d'engagement vers le zéro artificialisation nette. Oui nous investirons dans les salles de sport pour les communes rurales ou les territoires mal, peu ou pas équipés. Non, nous ne subventionnerons pas des projets dans des communes déjà très bien équipées et consommant énormément de surfaces agricoles. Enfin au-delà des équipements nous serons particulièrement favorables à l'emploi sportif. Les décideurs néolibéraux en place ne font pas la différence dans leur aveuglement budgétaire entre un emploi d'animateur sportif et un emploi d'animateur jeunesse. Un sport pour toutes et tous, un sport éducatif nécessite des installations et des personnels reconnus et qualifiés.

Gilles RENAULT

Pour les candidats de l'alternative sociale et écologique en Ille-et-Vilaine - France Insoumise